

COMMISSION ORGANISATION COMPETITIONS

Réunion : électronique du jeudi 2 juillet 2020 au siège du district à Vesoul

Présidence : M. MALIVERNAY

Présents : MM. CLAUDE – DROIT – GIBOULET - MOINE - PRETOT- PRUDHON.

Participe : M. TAVERDET (Directeur Administratif).

I) CHAMPIONNAT SENIORS : CONSTITUTION DES GROUPES SAISON 2020/2021 :

Compte-tenu de remarques ou interpellations réceptionnées depuis la parution du Procès-verbal du 24 juin 2020 par les clubs concernant la composition des groupes seniors saison 2020/2021, la commission tient à rappeler les éléments suivants :

- Départemental 1 : un seul groupe

Pas de remarque particulière.

- Départemental 2 : deux groupes.

Prise en compte d'une proposition du Comité Directeur présentée et validée lors de l'assemblée générale du 29 juin 2019 : nombre identique ou semblable d'équipes rétrogradées de D1 et d'accession de D3 dans chaque groupe et mixage des équipes restant en D2, l'approche géographique n'étant pas le critère à retenir.

- Départemental 3 : trois groupes géographiques.

- Départemental 4 :

Deux phases sont organisées, soit à l'automne « x » groupes de 5 ou 6 équipes (10 journées) et phase printemps avec deux groupes de 6 au premier niveau concernés par l'accession en D3 et « x » groupes de 5 ou 6 équipes au deuxième niveau.

S'appuyant sur cette démarche, les deux groupes de Départemental 2 ont été constitués comme suit :

- Deux équipes en provenance de la D1 soit une par groupe
- Six équipes en provenance de la D3 soit 3 par groupe
- Seize équipes présentes durant la saison 2019-2020 en D2 soit 8 par groupe, réparties équitablement dans chacun des deux nouveaux groupes.

II) U18 – U15 départemental 1 :

La commission élabore les groupes U18 et U15 départemental 1 à partir des tableaux ci-joints relatifs aux critères accession et des compositions des groupes de niveau régional.

U18 Départemental 1 :

ENTENTE HAUTE LIZAINÉ/HERICOURT
FC 4 RIVIERES
GR ARC AUTREY GRAY
GR LARIANS ROUGEMONT
GR PAYS RIOLAI
LURE JS

Ordre de repêchage :

1 – FC PAYS MINIER
2 – NOIDANS VESOUL

U15 Départemental 1 :

ENTENTE HAUTE LIZAINÉ/HERICOURT
FC PAYS MINIER
GR ARC AUTREY GRAY
GR LARIANS ROUGEMONT
GR PAYS RIOLAI
LURE JS

Ordre de repêchage :

1 – NOIDANS VESOUL
2 - MARNAY

III) PRE ENGAGEMENTS COMPETITIONS DISTRICT SAISON 2020/2021 :

Les pré engagements des compétitions District saison 2020/2021 ont été adressés aux clubs par courriel.

Comme mentionné sur la circulaire des engagements compétitions District saison 2020/2021 du 29/05/2020, il est demandé aux clubs de vérifier les listes.

En cas d'anomalie ou omission, il est demandé aux clubs de bien vouloir informer PAR ECRIT le Secrétariat du District AVANT LE 3 AOUT A 14H00.

Le Président de la commission organisation Compétitions,
Michel MALIVERNAY

RAPPEL :

Les décisions de la commission Compétitions sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.